

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N°4536 - Mardi 02 Janvier 2024 - Prix : 200 Fc

ELECTIONS 2024 / J-12

Le parti Juwa a démontré sa force à Anjouan



Meeting Juwa à Mutsamudu

L'arrivée à Anjouan hier lundi 1er janvier du candidat soutenu par le parti Juwa a été un triomphe. Entre 9000 et 10 000 personnes venant des quatre coins de l'île ont déferlé à l'aéroport de Ouani pour accueillir Dr

Salim Issa Abdillah et sa délégation et l'accompagner jusqu'à Mutsamudu au stade de Missiri où il a tenu son premier meeting.

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

19 Djamadu Thani 1445
Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Janvier 2024

Lever du soleil:

05h 44mn

Coucher du soleil:

18h 37mn

Fadjr : 04h 33mn

Dhouhr : 12h 13mn

Ansr : 15h 50mn

Maghrib: 18h 40mn

Incha: 19h 52mn



ELECTIONS 2024

Un meeting de l'AMP à dominance féminine à Ongojou

Plusieurs milliers de personnes ont participé au meeting de la mouvance présidentielle dans la ville de Ongojou à Anjouan. Dans son discours, son candidat au poste de gouverneur de l'île, Dr Zaidou s'est attaqué à ceux qui veulent mentir aux anjouanais leur promettant de faire deux ans et leur rendre le pouvoir.

"La paix, la paix, et la stabilité. C'est notre richesse à nous tous", lance le candidat Azali lors de son discours à Ongojou, Anjouan. « On ne fera pas de cadeau à quiconque tenterait de remettre en cause cette richesse qui dont nous envient de nombreux pays au monde » a-t-il ajouté. Ce rassemblement a été dominé par la junte féminine, dans cette circonscription

du député Blonde (CRC). « Ce meeting est féminin. Les mères sont sensibilisées plus que les hommes », a reconnu le Candidat de l'AMP à la présidentielle, Azali Assoumani.

Ce député a déclaré sa reconnaissance envers ce régime qui à ses yeux est « celui qui a embauché le plus d'enfants de Nyumakele à la fonction publique ». Il a fait une référence au dernier concours de recrutement des enseignants bénévoles. Un concours taxé d'électorale ou encore l'influence de Dr Takidine le ministre de l'éducation, qui a fait gagner plusieurs enseignants de la région. Et le député Blonde, de rassurer le président candidat Azali que « le coup d'envoi du Gwa Ndzima (victoire dès le 1er tour) sera lancé à Nyumakele. La région a des yeux, la région regarde



Azali à Ongojou.

et la région voit les efforts fournis par Azali comparés aux autres politiciens ». Et lui d'anticiper que la

réhabilitation de l'axe routier de Nyumakele sera la première œuvre qui sera lancée et inaugurée par

Azali après sa réélection.

Quant au candidat AMP au poste de gouverneur Docteur Zaidou Youssouf, il se veut optimiste sur la réussite le plan Comores Emergents (CPE) et ne voit pas l'utilité de présenter un programme aux électeurs. « En tant que futur gouverneur, je n'ai aucune autre priorité en dehors du PCE de l'île, et je dois accompagner le gouvernement central à mettre en place et réaliser les grands chantiers vers l'émergence », dit-il. Et lui de s'en prendre aux « grands menteurs qui viennent duper encore une fois les anjouanais qu'ils vont juste faire deux ans et organiser des élections pour la présidence tournante d'Anjouan. « Ce sont des malades qui se mentent à eux-mêmes », lâche-t-il.

Nabil Jaffar

INTERCONNEXION SIGIT / SYDONIA :

Vers la modernisation et la sécurisation de la gestion fiscale

Le lancement de l'interconnexion SIGIT / SYDONIA a eu lieu samedi 30 décembre dernier. Ce projet d'interconnexion dynamique entre ces deux systèmes d'information s'inscrit dans le cadre de la modernisation et de la sécurisation de la gestion fiscale du pays. Il est crucial pour la mobilisation accrue des recettes fiscales et douanières, mais, aussi un des deux repères structurels du Fonds Monétaire International (FMI) dans le cadre du programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC).

C'est dans la salle de conférence du ministère des finances, qu'a eu lieu la rencontre entre le ministre des finances, la direction des douanes et les partenaires pour lancer le projet d'interconnexion SIGIT/SYDONIA. Un projet qui permettra de faire la modernisation et de la sécurisation de la gestion fiscale du pays. Cela

facilitera aussi la lutte contre la fraude fiscale et l'économie informelle. « Dans le cadre de l'amélioration de la lutte contre la fraude fiscale et l'économie informelle, on a décidé d'effectuer des croisements entre les bases de données de l'administration fiscale, ainsi celle de la douane et du registre du commerce et des sociétés. Lors d'un traitement, d'une analyse des bases de données, il a été identifié des anomalies concernant le fichier des entreprises et contribuables : doublons, erreurs de saisie, mauvaise identification, contribuables enregistrés au registre du commerce et des sociétés de Moroni mais, non connus des impôts, opérateurs en douanes utilisant un Nif non répertorié aux impôts. ce traitement et cette analyse des bases de données ont par ailleurs permis de détecter des incohérences entre les volumes d'opérations réalisées en douane et les montants des impôts

déclarés », avance le ministre des finances, Mzé Abdou Chanfiou.

Conscient des défis et des enjeux pour la mobilisation des ressources pour la soutenabilité de sa trajectoire de développement, ce dernier s'est résolument engagé dans l'effort de lutter contre ces pratiques. Cette volonté politique s'est notamment manifestée par l'interconnexion des deux systèmes SIGIT/SYDONIA et finira par l'intégration du registre du commerce et des sociétés.

De son côté le directeur générale des douanes Moustoifa Hassane Mohamed a rassuré que ce projet phare répond parfaitement à la volonté des autorités de reformer les administrations financières. « Il est important de noter qu'à l'issue de ce grand chantier de modernisation de notre système d'information, la performance fiscale et douanière de l'Union des Comores sera nettement renforcée avec des

meilleurs résultats en termes de capacité de mobilisation des recettes et de lutte contre la fraude fiscale et commerciale. La douane comorienne est plus déterminée à évaluer dans cet élan de réformes et de digitalisation étant le pilier 4 de notre plan stratégique 2024-2027 afin de mieux assurer la gestion des flux

d'informations relatives au nouveau paysage des échanges internationaux complexe, fluide, et sensible aux influences extérieures », avance-t-il. Et de poursuivre : « Avec ce dispositif informatique performant que nous sommes en train de mettre en œuvre, la douane voudrait rassurer le gouvernement de

sa ferme détermination à poursuivre inlassablement les réformes entreprises afin de réaliser ses missions fiscale, économique, de facilitation des échanges, de sécurisation de la chaîne logistique, de protection de la population ».


Nassuf Ben Amad



Le ministre des finances lors du lancement SYDONIA.



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement



COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

Communiqué de presse N°018/2023/COM/CENI

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) informe que, dans le cadre de l'organisation des élections du Président de l'Union des Comores et des Gouverneurs des Iles, la formation des personnes présélectionnées pour devenir Membres des Bureaux de Vote (MBV) aura lieu du Mardi 2 au Jeudi 4 Janvier 2024.

A Ngazidja elles doivent se rendre au Palais du Peuple, en respectant le programme suivant :

Mardi 02 janvier : les personnes de Moroni, Bambao, Hambou, Mboude.

Mercredi 03 janvier : celles de Mitsamiouli, Oichili, Dimani, Hamahamet, Mboinkou

Jeudi 04 janvier : celles de Badjini EST/OUEST, Itsandra/ Hamanvou.

Les listes des personnes présélectionnées sont disponibles dans les Commissions Electorales Communales Indépendantes (CECI).

Les horaires sont de 8H30 à 17H00.

Moroni, le 31 Décembre 2023



CENI BP 385 – Moroni / Tel: +269 7636481 Email: commissionelectoralecomores@gmail.com

ELECTIONS 2024 / J-12

Le parti Juwa a démontré sa force à Anjouan

C'est dans un stade de Missiri comble, que Dr Salim Issa Abdillah a fait le serment solennel que dès son élection à la magistrature suprême, « tous les détenus politiques injustement incarcérés seront libérés ». Quant au retour de la présidence tournante à Anjouan ce sera bientôt une réalité dès 2026. « Le tour d'Anjouan qui lui a été volé sera restitué par des élections libres et transparentes », déclare-t-il. Des milliers de mili-

tants et sympathisants vêtus aux couleurs vert et jaune du parti, ont tenu à démontrer que Juwa n'a rien perdu de sa popularité dans l'île. « L'AND en 2006, 2008 et en 2016 vous avez fait honneur à notre pays, nous vous demandons de le refaire à nouveau en 2024 », poursuit le candidat.

Une intervention féminine a mis les points sur les « i » sur la démocratie. « Vous êtes nos soeurs, nos maris, nos frères et pères, hisse

encore une fois le drapeau de la patrie et de la démocratie » lance madame Ramlati, ancienne députée du parti JUWA. Sagaf Mihidhoir et Issiaka Assane, respectivement candidats aux élections des gouverneurs de Ngazidja et Ndzuani ont insisté sur le rétablissement de l'autonomie large des îles. « Nous avons toutes les cartes et les moyens de dégager Azali. L'histoire s'écrira formellement le 14 janvier », espèrent-ils. Et d'ajouter: « C'est

impressionnant de voir autant de personnalités politiques s'unir autour d'un même objectif, battre Azali ».

S'adressant à la jeunesse, le candidat lance un appel pour que ces milliers de jeunes électeurs soient aussi « les gardiens des urnes » pour que leur victoire « ne soit pas volée » le jour du scrutin. « C'est de cette manière que nous allons gagner », martèle Dr Salim Issa appuyé par les autres orateurs du meeting revi-

gés par cet élan populaire qui semble rebattre les cartes de cette campagne électorale à moins de 2 semaines du 1er tour. Pour de nombreux observateurs une telle démonstration de force du parti de l'ancien président Sambani pourrait déstabiliser les équipes de campagne des autres candidats, notamment les stratèges du « Gwa ndzima ».

Nabil Jaffar

DISCOURS SUR L'ÉTAT DE LA NATION

Azali s'engage à garantir la tenue d'élections libres, transparentes et démocratiques

Dans son discours sur l'Etat de la nation, le président Azali Assoumani appelle à la paix à l'approche élections. Il précise que l'Etat, prendra toutes ses responsabilités et mettra tous les moyens institutionnels et juridiques à sa disposition, pour prévenir et stopper tout acte de nature à troubler l'ordre public ou mettre en péril la paix, la sécurité et la cohésion sociale.

Alors que le pays entre dans son 3ème mois de grève des enseignants du public, le chef de l'Etat a présenté devant les représentants de la nation un bilan globalement positif, sans faire allusion à ce mouvement social. Dans son discours sur l'état de l'Union du 29 décembre dernier, Azali Assoumani a surtout parlé du double scrutin de 2024. Pour ces élections, le locataire de Beit-Salam et candidat à sa propre succession souhaite que la campagne électorale, soit une occasion, pour confirmer la maturité politique du peuple comorien, et que tout se déroule dans la paix et la sécurité et contribue à la

consolidation de la démocratie et l'état de droit dans notre pays. « Je me réjouis du démarrage de la campagne électorale, dans la sérénité et j'espère de tout cœur, que le climat actuel perdure jusqu'au bout », dit-il.

Par ailleurs, il a salué le travail accompli par les institutions et structures en charge des élections et l'accompagnement précieux des partenaires extérieurs. Selon lui beaucoup reste à faire, des ajustements, des améliorations et des adaptations sont toujours nécessaires. « Toutefois, nous ne devons jamais nous départir de la responsabilité qui est la nôtre, de pérenniser nos institutions qui, depuis une vingtaine d'années, ont permis des alternances politiques pacifiques, opposition et pouvoir, au Sommet de l'Etat, renforcer la gouvernance, la démocratie, la liberté et la cohésion sociale. C'est pourquoi, je voudrais très sincèrement, remercier l'ensemble des Comoriennes et des Comoriens, pour leur engagement citoyen et leur sens du patriotisme, qui constituent des gages de cohésion sociale et un rempart, contre



Le président Azali discours sur l'état de la nation.

les extrémismes et l'intolérance » marque-t-il.

Il appelle à accueillir tous les candidats dans leurs villes et villages, dans leurs quartiers et leurs places publiques, à les écouter, à privilégier le débat démocratique avec eux et à refuser les querelles et les polémiques inutiles. « Je remercie en particulier, nos frères et sœurs de l'opposition, qui, par leur engagement, leurs propositions et leur implication, contribuent à renforcer le climat d'apaisement dans notre

pays et à favoriser le déroulement serein du processus électoral en cours. Je voudrais néanmoins, leur demander d'unir leurs efforts aux miens, pour faire barrage aux discours de haine de ceux qui prônent la violence et le chaos. J'attire respectueusement l'attention de tous et je dis solennellement, que l'Etat prendra toutes ses responsabilités et mettra tous les moyens institutionnels et juridiques à sa disposition, pour prévenir et stopper tout acte de nature à troubler l'ordre

public ou mettre en péril la paix, la sécurité et la cohésion sociale dans notre pays», poursuit celui qui se dit disposé à continuer avec tous les acteurs politiques et de la société civile à privilégier toutes les voies, susceptibles de garantir la tenue d'élections libres, transparentes et démocratiques (...) C'est notre pays et sa population qui en sortiront gagnants », dit-il.

C'était l'occasion pour le chef de l'Etat de faire un tour d'horizon de l'actualité diplomatique en se félicitant du succès de la présidence comorienne de l'Union Africaine, « Peu de gens croyaient en la capacité de notre pays, classé parmi les Petits Etats Insulaires en développement, à assumer une telle responsabilité, et plus particulièrement, dans un contexte où notre continent, l'Afrique, fait face à des nombreux défis aussi bien sécuritaires que sanitaire et climatique », renchérit le président en exercice de l'UA.

Andjouza Abouheir

ELECTIONS 2024 / J-12

À Mohéli, Mouigni Baraka promet l'autonomie des îles et Tournante

Le candidat à l'élection du président de l'union Mouigni Baraka Said Soilih poursuit sa tournée à Mohéli après avoir organisé son premier meeting de campagne dans l'île le jeudi 28 décembre à la place de l'indépendance de Fomboni. Dans les localités de la région de Djando comme dans la capitale mohélienne, Mouigni Baraka promet la présidence tournante et l'autonomie des îles s'il est élu en 2024. L'ancien gouverneur de Ngazidja qualifie d'ennemi du pays celui qui mettra son bulletin pour Azali Assoumani.

Jeudi 28 décembre dernier, le candidat Mouigni Baraka Said Soilih a tenu à Mohéli son premier meeting à la place de l'indépendance avec un public relativement faible, après les deux derniers meetings organisés à la même place par l'AMP (Alliance de la mouvance présidentielle) et Dr Hassanaly

Abdoulanziz (candidat à l'élection des gouverneurs). C'est le premier meeting d'un candidat de l'opposition, qui a tenu un discours virulent à l'encontre du régime Azali. L'on retiendra surtout l'intervention d'Abasse Massound qui expliquait pourquoi la grande partie de la population comorienne a décidé de ne pas



Mouigni Baraka en tournée à Mohéli.

se rendre aux urnes accusant le chef de l'Etat candidat à sa propre succession, de tous les maux dont la fraude électorale.

Mouigni Baraka a d'abord appelé l'armée à être républicaine et à éviter le risque d'une guerre civile à l'issue de ces élections. Il est revenu sur les atouts de l'autonomie des îles

dont il a vanté les mérites en qualité d'ancien gouverneur de Ngazidja. « Nous promettons ici qu'une fois élu, la première action sera de déchirer la constitution actuelle pour le retour de l'autonomie des îles, et de la présidence tournante avec des élections à Anjouan pour un président issu de cette île » lance-t-il sous les acclamations du public.

Le candidat et sa délégation ont ensuite fait le tour de l'île en commençant par la région de Djando localité par localité. Et partout où il passe, l'ancien chef de l'exécutif de Ngazidja s'attaque au gaspillage de l'argent public par le chef de l'Etat pour ses voyages à l'étranger qu'il estime à plus de 30 millions de francs comoriens par mois et son salaire. « Nous allons en premier lieu diminuer les dépenses de l'Etat en commerçant par le salaire du chef de l'Etat qui ne doit pas dépasser les 7 millions fc, ainsi que les fonds spéciaux et tout compte fait nous aurions un manque

à gagner de 4 milliards de francs comoriens qui seront investis dans la création d'emplois » promet-t-il en assumant ses chiffres car « je suis financier » dit-il.

Mouigni Baraka annonce que sur les 100 milliards de budget annuel de l'Etat, les recettes n'atteignent par les 55 milliards à cause de la corruption « qui place notre pays au 10ème rang des pays les plus corrompus au monde » regrette-t-il avant de promettre que la sécurisation des recettes permettra de prendre en charge les élèves de l'école primaire en fourniture scolaire et les soins de santé primaires. Un programme qui, selon lui, s'étendra du collège au lycée. Les étudiants auront une bourse de 25.000 fc qui augmentera en fonction des performances. « Nous allons soutenir les agriculteurs et les pêcheurs » a-t-il poursuivi.

Riwad

FAITS DIVERS

Un jeune homme mort par électrocution

Une nuit fatale pour Mohamed Youssouf alias Lachocho. Dans la nuit du 30 décembre 2023 un tragique accident est survenu à Maluzini sur la grande artère qui mène Ikoni. Deux jeunes garçons à bord d'une voiture tout terrain ont heurté un poteau électrique en béton. Le choc frontal a arraché le poteau muni de câble (HT) haute tension.

C'est un choc inouï qui a fait bondir nombre de riverains qui habitent juste aux environs du lieu de l'accident. Deux jeunes hommes roulant à tombeau ouvert ont percuté un poteau électrique qui se trouvait à l'intersection des deux voies qui mènent l'une à Ikoni et l'autre vers la capitale. L'excès de vitesse et l'impact qui a suivi ont eu comme conséquence l'effondrement d'un poteau électrique en béton. Sitôt après les riverains ont alerté les services de secours qui se sont rendu sur place pour l'évacuation des deux passagers à bord. Gravement blessés, les deux automobilistes ont été transférés aux urgences pour des soins intensifs.

S'ensuit la stupeur et les interrogations des habitants et des

nombreux passants qui se questionnaient sur les vraies causes de l'accident. Excès de vitesse, conduite en état d'ébriété, route inappropriée pour la vitesse. Autant d'interrogations et peu de réponses dans ce genre de situation ou c'est l'émotion. Comme c'est de coutume, la foule s'est vite rassemblée autour du lieu de l'accident pour s'enquérir des nouvelles et essayer de dénouer la fameuse question, qu'est-ce qui a causé l'accident ? Et parmi ces nombreuses personnes, une en particulier avait rendez-vous avec la mort.

Mohamed Lachocho dont il s'agit est un jeune homme très connu qui approchait la quarantaine. Son surnom de Lachocho il l'a hérité de son père Maître Lachocho. De son père Mohamed n'a pas hérité que son surnom, son métier aussi, mécanicien d'un autre genre. Garagiste, c'est le spécialiste des pièces montées, ouvrier, monteur, Maître Lachocho a révolutionné et formé tant d'apprentis dans la réparation des groupes électrogènes, la réparation des écrous, le montage et le démontage des disques de freins et des amortisseurs et tant d'autres.

C'est tout naturel que son fils

ainé baigne dans ces eaux-là ait prit la même direction que son père qui lui a cédé son célèbre garage situé au lieu très connu dit SAGC. C'est donc dans cet endroit où Mohamed Lachocho avait élu domicile pour ses journées de travail qui dépassaient souvent vingt-heure (20h) du soir sauf les jours de match de son équipe de cœur, Volcan Clubs. Le 30 décembre inhabituellement il avait quitté le boulot un peu plus tôt pour se rendre dans son quartier d'enfance (Sahara) pour aller rendre visite à sa mère comme il en avait l'habitude avant de rejoindre le foyer conjugal à Maluzini.

Comme les autres habitants du coin, il s'est retrouvé dans le lieu de l'accident pour essayer d'en savoir un peu plus. C'est là où il aurait marché par inadvertance sur une ligne de haute tension alors même qu'une manœuvre était effectuée à la centrale d'Itsambuni pour rétablir l'électricité. Surpris le pied sur la ligne HT, Mohamed n'a pas eu le temps de se rendre compte qu'il était pris de convulsion et en moins de cinq secondes selon les témoins il gisait déjà sur terre. Les formalités d'usage (transfert à l'hôpital) n'ont fait que confirmer ce que tout le



Mohamed Lachocho mort électrocuté.

monde avait déjà pressenti, la mort de Mohamed Youssouf Lachocho. Les seules questions légitimes qui se posent sont les suivantes, comment la SONELEC a eu l'idée de rétablir l'électricité dans une zone des lors que des fils électriques de surcroît de haute tension étaient toujours éparpillés par terre ? Quelle est la procédure d'urgence que les agents de SONELEC doivent suivre en cas d'un tel incident. Une enquête judiciaire doit être ouverte pour situer les responsabilités des uns et des autres ? Autant de questions qui attendent des réponses.

Imtiyaz

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la
Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé



جمهورية القمر المتحد
وحدة - تضامن - تنمية
وزارة الصحة والتضامن والتماك الاجتماعي ومشاركة المرأة
إدارة لصحة
إدارة لمجربة الإنيز

Lettre d'invitation

Date : 08 décembre 2023

DAO N° : PAAMG/CEL/2023/13

Madame/Monsieur,

1. Le Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre de l'Union des Comores, a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui à la mise en place et l'opérationnalisation de l'Assurance Maladie Généralisée aux Comores (PAAMG). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du **Marché de fourniture et installation d'un système d'énergie solaire à la Direction Générale de la Santé – Moroni.**

2. Le présent document de consultation est publié dans le cadre d'un appel d'offre national ouvert. Le fournisseur le moins-disant sera sélectionné conformément aux procédures décrites dans les Données Particulières du document de consultation.

3. Le présent dossier de consultation comprend les sections suivantes :

- Section 1 - Instructions aux soumissionnaires
- Section 2 - Données particulières de l'appel d'offre
- Section 3 - Critères d'évaluation et de qualification
- Section 4 - Formulaire de soumission
- Section 5 - Bordereau de quantité, calendrier de livraison et spécifications techniques
- Section 6 - Cahier des clauses administratives générales
- Section 7 - Cahier des clauses administratives particulières
- Section 8 - Formulaire de marché

4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre – Direction Générale de la Santé – Cellule PAAMG, Moroni Corniche - Tél 00 269 773 21 35 /

email : communication@paamg.sante.gouv.km ;
assistant.admin@paamg.sante.gouv.km et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres par email aux adresses indiquées ci-dessus

5. Les soumissions doivent parvenir au plus tard **le 10 janvier 2024 à 13h30, heure de Moroni,**

Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant équivalent cinq cent mille des francs Comoriens.

à l'adresse suivante : **Cellule PAAMG**
Direction Générale de la Santé - Route de la Corniche – BP 2558
Moroni – Union des Comores

Dr Saindou BEN ALI MBAE

TÉLÉCOMMUNICATION :

Encore une perturbation chez Comores Télécom

Le 28 décembre dernier, les abonnés de Comores Télécom se sont réveillés avec une perturbation sur la connexion internet. Quelques heures plus tard, ce sont les appels internationaux qui ont été affectés à leur tour aussi.

Les abonnés de Comores Télécom doivent désormais s'habituer aux perturbations. Le 28 décembre dernier, les utilisateurs du réseau HURI se sont réveillés avec une perturbation sur la connexion internet. Un problème qui a pris une journée entière avant sa résolution. « Nous avons trois équipements et l'un d'eux étaient endommagés. C'est ce qui nous avait mis dans ce problème », a déclaré Ali Hadji Mmadi. Et de poursuivre : « Plus tard, ce sont les appels internationaux qui ont été affectés à leur tour ».

équipes, ce sont les appels internationaux qui ont été rétablis en premier. « Les communications internationales étaient les premières à être rétablies. S'en est suivi la connexion internet tard dans la journée », avance-t-il, avant de préciser : « Concernant la connexion internet, certains utilisateurs n'arrivaient pas à se connecter et on leur demandait de redémarrer leurs téléphones ».

Pour rappel, ce n'est pas la première fois que la société Comores Télécom rencontre des perturbations sur ses réseaux. Ses utilisateurs ont été privés de communication du 28 au 29 août dernier à 12h. Ils ne pouvaient plus communiquer ni via SMS, appel et encore moins internet. Ce qui avait provoqué une vague de protestation des consommateurs



La direction de Comores telecom devant la presse.

Suite à une mobilisation des

Andjouza Abouheir

VIOLENCES SEXUELLES :

Une hausse des cas enregistrés au 3ème trimestre

On n'invente rien, on ne fait que reprendre les études publiées par le gouvernement comorien en collaboration avec l'UNICEF dans son bulletin trimestriel sur les violences faites aux enfants et aux femmes en Union des Comores. C'est un fait, Ngazidja trône en tête du classement de là où on trouve le plus de cas de violence dans le pays.

hausse des cas de violence rapportés a été constatée par rapport au premier et deuxième trimestre de l'année 2023, avec 188 cas au premier, 191 au deuxième trimestre et 204 cas au troisième trimestre », lit-on dans ce rapport d'une dizaine de pages. Sur cinq types d'infractions ou de violences sexuelles répertoriées, les violences à caractère sexuel arrivent en tête du classement avec 94 cas enregistrés dont 75 ne concernent que des jeunes filles (enfants) qui oscillent entre 11 et 17 ans.

de Ngazidja qui abrite la capitale du pays arrive tristement en première position avec 52 cas de violences qui concernent la catégorie d'âge que nous avons cité plus haut. Dans un autre registre, Ngazidja prend la tête en ce qui concerne les violences sexuelles faites aux jeunes garçons. Sur quatre cas constatés entre 0 an à 18 ans, trois cas concernent l'île de Ngazidja soit plus de 90% des cas. Le pire est que parmi les jeunes violentés se trouvent des cas d'handicap. « Trois (03) jeunes filles victimes de violences sexuelles sont porteuses de handicap, âgées entre 15

et 17 ans. Huit (08) grossesses ont été suivies au cours de ce trimestre et la plus jeune fille mère est âgée de 12 ans à Ngazidja », montre le rapport.

Contrairement aux autres îles, Ngazidja a fait des progrès par rapport aux violences psychologiques et physiques. Si Ndzuani et Mwali enregistrent respectivement 17 et 21 cas tout âges et sexes confondus, Ngazidja en est à trois (03) cas qui

sont tout de même trois cas de trop. Pour tenter de juguler le phénomène, « il est nécessaire d'accélérer la mise en place des clubs d'adolescents qui sont au nombre de 118, en vue d'appuyer la sensibilisation des familles, des communautés et des acteurs étatiques et non étatiques sur la prévention de la violence », conclut ce rapport trimestriel.

Imtiyaz

C'est une hausse sensible des cas de violences constatée par les services d'écoute entre juillet et septembre. « Une

Dans ce décompte macabre, l'île

Karalala, les sentinelles des urnes

Les Comoriens ont de nouveau rendez-vous avec les urnes pour choisir le futur président de l'Union et les gouverneurs des îles. Le suffrage universel constitue un des droits fondamentaux des citoyens qui par leur vote, décident de la marche de leur pays et des dirigeants à qui ils confient leur destin politique.

Malheureusement, nous assistons depuis quelques années à une confiscation systématique du choix des électeurs. Le déni du droit de vote s'est accentué au cours des derniers scrutins, particulièrement lors de la présidentielle de 2019, au point d'avoir émoussé la foi du comorien au verdict des urnes et à la possibilité d'une alternance politique par la voie démocratique.

L'appel au boycott lancé par une partie de l'opposition est significatif de cette désaffection qui nourrit un renoncement à se battre pour faire prévaloir ses idées. Contre la fatalité à la résignation, des acteurs et organisations de la société civile ont créé les « Sentinelles des urnes ». Derrière leur slogan KARALALA, ils appellent les comoriens à affirmer leur dignité de peuple en défendant leur bulletin de vote au nom du droit, mais surtout comme le moyen de prendre son destin en main.

Nous, les Sentinelles des urnes, appelons les électeurs à se saisir des élections de 2024 pour faire respecter leur bulletin de vote et exiger la sérénité de ces scrutins. Nous sommes convaincus que nous avons les moyens, par notre volonté et notre détermination, de protéger le vote des citoyens jusqu'à leur acheminement aux instances officielles. Nous serons présents dans chaque bureau de vote pour sécuriser le déroulement des opérations électorales et s'assurer que les données sorties des urnes seront celles qui seront compilées dans les instances électorales et conformes au vote des comoriens.

En tant que citoyens engagés et conscients de la culture de la fraude qui a entaché les élections passées, nous, les Sentinelles des urnes, avons le devoir de rétablir l'ordre normal des choses.

Nous sommes convaincus que la (re)possession du droit du vote des électeurs est la meilleure voie de renouer la confiance en nous-mêmes et en notre pays.

Retrouvons le sens du vote et redevenons les garants de notre propre sécurité et seule la vérité des urnes triomphera.

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



14 JANVIER 2024

1^{er} TOUR DES ÉLECTIONS
DU PRÉSIDENT DE L'UNION DES COMORES
ET DES GOUVERNEURS DES ÎLES.



“ Mon choix.
Mon avenir.
je vote! ”



#Elections2024
#MonChoixMonAvenir

PRÉVENTION DU DIABÈTE EN MILIEU SCOLAIRE :

Une vingtaine d'enseignants en formation

Une formation de trois jours sur la prévention du diabète en milieu scolaire vient de baisser le rideau jeudi dernier à Moroni. Une vingtaine d'enseignants issus des écoles primaires et des animateurs associatifs ont été outillés pour sensibiliser les élèves du premier cycle sur la prévention de la maladie.

Dans le cadre de ses activités de sensibilisation et de prévention en milieu scolaire, l'ONG Santé Diabète, en partenariat avec le ministère de la santé a lancé une formation de trois jours sur la prévention du diabète destinée aux enseignants des écoles primaires, des directeurs d'écoles et animateurs associatifs de Ngazidja. Ils étaient 12 enseignants, 6 directeurs d'écoles et 9 animateurs associatifs qui ont bénéficié de cette formation qui a pour but de renforcer les capacités des participants sur le diabète et ses facteurs de risques. « Cette formation permet également de sensibiliser les participants sur la prévention, la maîtrise d'usage des outils d'animation, le mode ali-



La ministre de la santé et le staff.

mentaire, animations des écoles et élèves et les supports de réalisation d'animation des classes », explique le directeur général de l'ONG Santé Diabète Boina Hayri.

Pour sa part, Dr Rachmat Attoumane, formatrice qui est également cheffe du projet offre soin montre que les enseignants bénéficiaires de cette formation doivent sensibiliser à leur tour les élèves et leurs parents sur la consommation des aliments

riches en sucre. « Plusieurs enfants ne veulent pas aller à l'école sans goûter. Nous devons prévenir sur ce mauvais comportement », prévient Dr Rachmat en espérant que cette formation soit utile pour les bénéficiaires mais aussi pour les destinataires.

A leur tour, les bénéficiaires promettent d'assurer le relais de sensibilisation à l'endroit des élèves car chaque symptôme que présente l'élève doit être pris en considération dans le cadre de la

prévention. L'un d'eux Kalathoumi Moussa, institutrice montre qu'elle est prête à assurer le relais. « Certes, nous sommes disposés à acquérir les compétences sur le diabète, mais en réalité, nous sommes les premières à bénéficier davantage des opportunités de cette formation. Nous allons faire du mieux que nous pouvons », promet-elle.

Ibnou M. Abdou

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

SECRETARIAT GENERAL,

Réf: AMI N°2023/003/DAF/CNPEV/COMPTA

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) COMPTABLE AU SEIN DE LA COORDINATION NATIONALE DU PROGRAMME ELARGI DE VACCINATION (CNPEV)

1. Contexte et Justification

Le Gouvernement de l'Union des Comores à travers le Ministère de la Santé de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre, a obtenu un financement de GAVI (l'Alliance Globale pour les Vaccins et l'Immunisation) pour le renforcement du système sanitaire. Il a l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer le paiement au titre du contrat relatif au recrutement du comptable de la CNPEV.

2. Missions Principales

Sous la supervision directe du Coordonnateur de la CNPEV, le comptable assurera la tenue et l'enregistrement régulier au jour le jour de la comptabilité des fonds alloués par Gavi. Il assurera le bon fonctionnement du système comptable de la Coordination Nationale du Programme Elargi de la Vaccination (CNPEV).

3. Profil du poste :

- Diplôme de Grandes Ecoles (Baccalauréat +5 au minimum) dans les domaines de la comptabilité, des Finances et de l'Audit avec une option en Finances et comptabilité ;
- Expériences professionnelles probantes d'au moins 3 ans dans un poste similaire ou dans le domaine de la Comptabilité et Finance ;
- Maîtrise du système comptable OHADA en vigueur aux Comores ;

- Connaissances avérées dans la gestion comptable des financements par les bailleurs de fonds internationaux ;
- Maîtrise de l'utilisation de logiciel comptable de gestion, la connaissance de Tom²Pro serait un atout ;
- Maîtrise parfaite du Français et la connaissance de l'anglais est un atout.

4. Durée du contrat :

Un contrat de travail à durée déterminée (CDD) d'un an sera signé au recrutement du Comptable avec une période d'essai n'excédant pas six mois. Le contrat sera reconduit tacitement après évaluation et validation par son superviseur direct.

Le contrat d'un an est renouvelable sur la base d'une évaluation annuelle de performance effectuée par son superviseur direct qui est le Coordonnateur de la CNPEV, et approuvée par Gavi.

5. Lieu de travail :

Le Comptable sera basé à Moroni avec une possibilité de missions dans les îles.

6. Constitution des Manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés devront soumettre une Manifestation d'intérêt comprenant les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae mis à jour et fournissant le nom, le titre, les coordonnées Email et téléphoniques relatives aux références techniques ;
- Une photocopie des diplômes, certificats et attestations de formation
- Les preuves des expériences similaires précédentes.

Les termes de références sont disponibles en demandant aux l'adresse suivante : msaidiemohamed625@gmail.com ou sante2016daf@gmail.com

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures du bailleur de fonds.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **de 08h 30 à 16H 00 (heure locale) du lundi au vendredi** auprès de la Direction Administrative et Financière du Ministère de la santé

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessus au plus tard **le 15 janvier 2023 à 14 h 00 (heure locale)**.

Adressé à : Monsieur le Directeur Administratif et Financier du Ministère de la Santé

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE

Secrétariat Général

**Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF)**Unité de Gestion de Projet (UGP)
N° CKM 1107 01 R/CKM 1107 02 S**SERVICES DE CONSULTANT****Manifestations d'Intérêt**

Date de l'avis : 28 décembre 2023

Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores a reçu un Co-financement de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Union Européenne (U.E) pour financer le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF) pour un montant de (7 757 009 euros) et le Ministère a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette subvention pour financer ce présent marché « **Recrutement d'un cabinet en charge de la refonte et le développement du site web du Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire ainsi que la création et la mise en service du site web de l'ARMP des Comores** ».

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux cabinets internationaux et/ou nationaux éligibles, disposant d'une expertise multiple dans les domaines ci-après : (i) **Design et développement web (Wordpress)** ; et (ii) **Déploiement et maintenance du site ; afin d'assurer les missions suivantes : (a) refonte et le développement du site web du Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire et (b) création et mise en service du site web de l'ARMP des Comores** ».

L'Unité de Gestion qui est chargée de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF) invite les firmes à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Candidats éligibles intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils peuvent justifier qu'ils possèdent des qualifications requises, les références de prestations récentes et similaire (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc).

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des "Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers", disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

* une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,

ou

* une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous traitants.

Les références et qualifications des Sous traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- * De l'ampleur des Marchés : seront notamment considérés les marchés supérieurs à 5 millions de francs comoriens.
- * De la nature des Services : Refonte et le développement du site web /la création et la mise en service du site web.
- * Expérience générale : 05 ans au minimum.
- * Expérience spécifique du Consultant dans le domaine : 2 missions au minimum de développement de site gouvernemental
- * Organisation du consultant : Le candidat doit démontrer au client, son approche d'intervention par rapport aux missions similaires réalisées par une fiche descriptive ou tout autre document faisant référence à son expérience antérieure.
- * Les points forts et les points faible du consultant (expérience similaire en Union des Comores, avec les partenaires au développement...)

Le Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF) dressera une liste restreinte de 4 à 6 candidats, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il demandera d'envoyer leurs propositions technique et financière pour la réalisation des Services requis.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être envoyées par courrier électronique aux adresses ci-dessous au plus tard, **le Vendredi 19 janvier 2024 à 09 h 30min (heure de Moroni – Comores)**-Email : coordination.pagfcomores@gmail.com, coordon.pagfcomores@gmail.com/copies à coordon.pagfcomores@gmail.com et rpm.pagfcomores@gmail.com.

Les Candidats intéressés peuvent obtenir toute information supplémentaire à l'adresse mentionnée ci-dessus, aux heures suivantes : **Du lundi au jeudi, de 8h00 à 15h30 (heure locale) et le vendredi, de 8h 00 à 14h30 (heure de Moroni – Comores)**

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF
Monsieur Ahamada Ali Mmadi
Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire
Place de l'indépendance
Unité de Gestion du Projet
BP : 324 Moroni
Moroni - Union des Comores
(Bureau (269) 773 80 67 Mobile : (+269) 332 60 09